



infos municipales

Editorial

BUDGET 99

Budget assainissement
Budget communal

Un peu d'histoire locale



N° 31
JUIN 99



Ce dernier budget du deuxième millénaire se veut à la fois raisonnable et ambitieux.

Raisonnable car les dépenses de fonctionnement sont en diminution et que la Municipalité a réalisé des économies notamment en renégociant des prêts en cours.

Ambitieux, car nous parions sur l'avenir en investissant au niveau du groupe scolaire, ce qui permettra aux élèves et enseignants d'aborder le 21ème siècle dans de meilleures conditions.

Ce bulletin présente le budget 1999 de notre commune (assainissement et communal) tant en fonctionnement qu'en investissement.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances d'été.

Votre maire,
Christian Lamouroux



Questions - Réponses

La rénovation du centre bourg est maintenant terminée. Quel est son coût ?

Y aura t-il une incidence sur les impôts locaux ?

Je tiens à rassurer tous les administrés de notre commune en leur annonçant que les taux d'imposition ne seront pas augmentés en 1999. Je préciserai même que depuis 1995 ces taux sont identiques. La rénovation du centre bourg, hors enfouissement des réseaux s'élève à 1 006 633 F HT.

La part communale concernant l'enfouissement de tous les réseaux et de l'éclairage public est de 340 000 F. Les subventions accordées par le Conseil Régional et le Conseil Général sont de 496 500 F. Tous les travaux ont été financés sans emprunt. Grâce à son architecture et aux matériaux employés, cette place s'intègre parfaitement dans notre village et permet une mise en valeur des bâtiments communaux qui l'entourent. Les platanes ont été conservés et d'autres ont été plantés.

Les automobilistes traversant cette place doivent ralentir et ne pas oublier qu'ils se trouvent sur un espace public où les piétons ont la priorité.

Les chiffres officiels délivrés par l'INSEE ne sont pas encore connus. D'après les premiers éléments en notre possession, la population de notre village devrait se situer entre 1470 et 1500 habitants. Lors du dernier recensement de 1990, notre village comptait 1 325 habitants. Nous constatons une augmentation de l'ordre de 12 %. Je tiens à remercier les deux agents recenseurs, Pierrette et Didier, pour leur excellent travail en collaboration avec l'INSEE.

L'épicerie vient de fermer. Quelle est votre réaction, que pouvez-vous faire ?

Nous ne pouvons que regretter cette fermeture, car le commerce de proximité est très important dans un village, notamment pour les personnes âgées qui n'ont pas toujours les moyens de se déplacer. La Municipalité est sensible à ce problème, et espère la réouverture de cette épicerie.

Notre dossier a été retenu par M. Le Préfet et une subvention au titre de la Dotation Globale d'Équipement d'un montant de 1 013 590 F nous est accordé pour cette année.

La commission patrimoine en collaboration avec l'architecte de la Maison des Communes va travailler maintenant en détail sur le dossier afin d'obtenir le permis de construire et de lancer la pro-

Pensez-vous pouvoir commencer les travaux du groupe scolaire cette année ?

La commission patrimoine en collaboration avec l'architecte de la Maison des Communes va travailler maintenant en détail sur le dossier afin d'obtenir le permis de construire et de lancer la pro-

Le recensement de la population vient de se dérouler. Combien d'habitants y-a-t-il à Denguin ?

Les chiffres officiels délivrés par l'INSEE ne sont pas encore connus. D'après les premiers éléments en notre possession, la population de notre village devrait se situer entre 1470 et 1500 habitants. Lors du dernier recensement de 1990, notre village comptait 1 325 habitants. Nous constatons une augmentation de l'ordre de 12 %. Je tiens à remercier les deux agents recenseurs, Pierrette et Didier, pour leur excellent travail en collaboration avec l'INSEE.

Recensement de 1385

Un peu d'histoire locale

(suite) de la causerie animée par Monsieur PALU-LABOUREU Denis, historien local et béarnais.

Le peuple. Venons en à la base, au peuple de Denguin. Les denguinois étaient tous des « besis », des hommes libres maîtres de leurs personnes et de leurs biens, terres comprises. Il n'y avait donc pas de « questans » qui étaient des serfs. Toute la population était issue de la plaine du gave, sauf un étranger, un Aspois descendu de sa vallée d'Aspe pour s'établir à Denguin. Mais il y avait aussi un « chrestia », Guilhemet d'Estiron.

Les chrestias, appelés aussi « cagots » sur les origines desquels on discute beaucoup, étaient des parias exclus de la communauté. Parqués en dehors du village ils avaient une entrée et un coin particulier dans l'église et un coin à part au cimetière. Ils vivaient d'un lopin de terre qu'on leur concédait et exerçaient presque exclusivement les métiers du bois, ils étaient le plus souvent des charpentiers. Ils ne pouvaient se marier qu'entre eux, et ne vendre leur maison qu'à un autre cagot. C'est pourquoi notre cagot vendit sa maison de Denguin à Arnaud Guilhem, chrestia de Lagor.

Recensement de 1385 Sur ordre de Gaston Phœbus le recensement de 1385 sur les trois communautés réunies comptait 42 maisons habitées (42 feux) pour environ 160 à 200 habitants. Nous avons réussi, non sans mal, à identifier quelques unes de ces maisons à ce jour :

- Maison de Seguiote d'Amaniu de Lurbe aujourd'hui famille Feltrin.
- Maison de Toutoum deu Faur aujourd'hui emplacement station service.
- Maison Arnaud de castanh aujourd'hui famille Arnaud,
- Maison Bernatou de Mays aujourd'hui famille Lavie-Fourtichou.
- Maison Berdolou de Capdeviele aujourd'hui famille Moulo.
- Maison de Jehan de Casebone aujourd'hui famille Labrit, J. Belair.
- Maison Ramonet de Dorredou (Tournedou) famille Betbedé.
- Maison Bernat de Bourdieu aujourd'hui famille Gabait.

Budget

BUDGET ASSAINISSEMENT

Compte administratif 1998

LIBELLÉS	Prévu 1998	Réalisé 1998
Exploitation :		
Dépenses	325 000	57 309,18
Recettes	325 000	326 521,69
Excédent		269 212,51
Investissement		
Dépenses	3 580 939	3 420 171,33
Recettes	3 580 939	3 046 687,86
Déficit		373 483,47
Résultat déficit		104 270,96

Balance générale		
LIBELLÉS	Prévu 1998	Réalisé 98
Fonctionnement		
Dépenses	4 345 742	3 139 402,94
Recettes	4 345 742	4 497 656,34
Excédent		1 358 253,40
Investissement		
Dépenses	4 014 132	2 353 534,68
Recettes	4 014 132	2 379 855,27
Excédent		26 320,59
Résultat		
Excédent		1 384 573,99

Budget primitif 1999

Cette année encore, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Les dépenses de fonctionnement pour 1999 sont en diminution de 2,32 % par rapport à 1998. Les dépenses d'investissement pour 1999 sont en augmentation de 125,5 % par rapport à 1998. Ceci et dû essentiellement au projet de construction du groupe scolaire.

Taux d'imposition 1999			
TAXES	Tx imposition de la commune 1998	Tx plafonds 1999	Produit fiscal (F) attendu
Habitation (TH)	7,73	7,73	586 707
Foncier bâti (FB)	11,79	11,79	525 127
Foncier non bâti (FNB)	46,23	46,23	103 093
Professionnelle (TP)	15,80	15,80	812 120
TOTAL	2 027 047		

Subventions associatives

Pour faire face à des frais importants de jardinage du château, qui sont imposés au Comité des fêtes, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter sa subvention de 4 000 F. Les autres associations voient leurs subventions augmenter de 5 % par rapport à 1998. Nous nous attachons à répondre, dans la mesure du possible, aux demandes des associations, sachant que tous les bénévoles s'investissent énormément pour que notre village soit des plus accueillants et qu'il y fasse bon vivre.

Tableau récapitulatif :		
Section Exploitation	Section Investissement	
DEPENSES	DEPENSES	
Fournitures 15 000	Déficit 98 373 484	
Entretien réseau 30 036	Emprunts en cours 26 698	
Charges financières 3 964	Travaux 417 000	
Charges exceptionnelles 5 000	Dépenses imprévues 45 205	
Amortissements 107 747	Autofinancement investissement	
	TOTAL 862 387	
TOTAL 369 975		
RECETTES	RECETTES	
Autofinancement 208 228	Travaux et P.R.E. 109 725	
Exécuté exploitat' 98 269 212	Redevances 255 250	
Subventions 277 200	Produits exceptionnels 5 000	
Amortissements 107 747	TOTAL 369 975	
	TOTAL 862 387	

BUDGET COMMUNAL

Compte administratif 1998

Voté à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de la séance du 9 avril 1999, le compte administratif laisse apparaître un excédent total de 1 384 573,99 F qui est affecté à la section d'investissement du budget primitif de 1999.

Association	Montant (F)
ACCA	2 560
Association canine	1 170
Ball trap	1 170
Boules denguinoises	2 060
Bicross-club	2 760
Comité des fêtes	23 880
Denguin Accueil	1 450
Enfants Loisirs	7 350
Espoir de Denguin	29 060
Jeunes d'Antan	2 900
Tennis-club	12 670
A.D.M.R.	1 430
Bleuets de Denguin	1 170
Œuvres diverses	2 485

Etat de la dette communale

La dette communale est toujours en diminution et ce pour deux raisons essentielles :

- 1 - Depuis notre mandat nous n'avons pas contracté d'emprunt.
- 2 - Grâce à la baisse des taux d'intérêts, nous avons pu renégocier certains prêts et en rembourser un par anticipation.

MONTANT DE LA DETTE (F)

1997	1998	1999
3 413 063	3 056 652	2 751 515

Soit par habitant 2 076 F

Nota : la moyenne départementale par habitant était de 3 725 F en 1998

Un peu d'histoire locale

(suite de la page 3)

En 1494, cent ans après, nous avons trouvé mention de Peyrot d'Espiaisse (Famille Boulon), de Johanot Gondrin de Lompré (famille Coursières).

Section Fonctionnement

Dépenses = 4 150 705 F

Charges à caractère général	1 192 150 F	28,73 %
Charges de personnel	1 392 100 F	33,54 %
Autres charges de gestion courante	580 298 F	13,98 %
Charges financières	185 000 F	4,46 %
Charges exceptionnelles	48 418 F	1,17 %
Dépenses imprévues	27 128 F	0,66 %
Dotation aux amortissements	94 610 F	2,24 %
Virement à la section d'investissement	631 000 F	15,22 %

Recettes = 4 150 705 F

Produits des services, du domaine	138 916 F	3,34 %
Impôts et taxes	2 172 502 F	52,34 %
Dotations - Subventions - Participations	1 566 787 F	37,75 %
Autres produits gestion courante	76 000 F	1,83 %
Produits exceptionnels	51 500 F	1,24 %
Atténuation de charges	145 000 F	3,50 %

Section Investissement

Dépenses = 6 244 900 F

Opérations financières	804 181 F	12,87 %
Voirie	200 000 F	3,21 %
Bâtiments communaux	190 000 F	3,05 %
Place Mairie - Enfouissement - Réseaux	1 600 000 F	25,62 %
Aménagement RN 117	300 000 F	4,80 %
Aménagement cimetière	116 000 F	1,86 %
Groupe scolaire	2 901 719 F	46,46 %
Achat matériel	133 000 F	2,13 %

Recettes = 6 244 900 F

Excédent CA 98	1 384 573 F	22,17 %
Virement de la section fonct.	631 000 F	10,11 %
FC TVA + taxes locales équi.	367 529 F	5,88 %
Réaménagement prêts	387 000 F	6,19 %
Subventions (Etat, région, départ.)	2 023 079 F	32,41 %
Emprunts	1 451 719 F	23,24 %

Les métiers Presque toute cette population avait une vocation agricole. Il y avait cependant un cagot travailleur du bois et deux forgerons*, ce qui était remarquable car dans tout le Béarn, il n'y avait que 62 villages qui avaient un forgeron.

*(Brunolou et Arnautolou). Quels étaient les rapports entre le Seigneur et la population ? Ils n'étaient pas directs en ce sens que la communauté

était administrée et représentée par les « Jurats ». C'étaient des représentants du peuple, nommés pour un an, qui s'occupaient de toute la vie administrative, règlement de police, convocation à l'armée, levée des impôts, etc, un rôle comparé à l'actuel Conseil Municipal. A leur création au 13ème siècle, ils n'étaient pas élus mais nommés par le Vicomte. Au début du 14ème siècle les villages béarnais imposèrent le système électif. Les Jurats furent désignés par un collège rassemblant les jurats sortants et des notables. Mais Gaston Phœbus imposa leur nomination par le pouvoir central, c'est à dire par lui-même. Étaient jurats au 20 mars 1385 ; Bernad de Capdevielle, Arnautou de Choures, Moro de Bordes, Guilhem de Mays et Arnautou de Vignau.

Sous les ordres des jurats, chargés d'assurer l'exécution des mesures décidées, étaient « les gardes » nommés pour un an et rééligibles. En 1387, les gardes de Denguin s'appelaient : Arnautou de Lafargue, Arnaud Guilhemet de Casenave et Bernat de Donedou.

Enfin, faisant la liaison entre la communauté et le Vicomte, un officier, « le bayle », nous dirions aujourd'hui un fonctionnaire, qui lui communiquait l'avis et les décisions des jurats et inversement. Le bayle était assisté d'un notaire chargé des écritures. Au milieu du 13ème siècle, la langue béarnaise remplaça le latin.